

Discours Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
Inauguration AIS Centre – 18 février 2009

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,

....

Etant partenaire de la première heure pour la mise en place de l'Agence Immobilière Sociale du Centre Ardenne, la Province de Luxembourg, et plus précisément l'exécutif provincial, a souhaité prendre la parole, par mon intermédiaire, pour vous adresser brièvement quelques mots.

En effet, la concrétisation de l'AIS Centre Ardenne permet de couvrir l'entièreté du territoire de la province de Luxembourg, à l'exception d'une ou deux communes... mais il ne faut pas désespérer !

Je ne vais pas revenir sur l'intérêt pour un propriétaire de confier un logement à une AIS mais pour rappel, ce n'est pas moins de 75.000 euros que la Province octroie en subside pour les 3 AIS (25.000 à chacune même si l'AIS Centre ne compte que +/- 63.000 habitants alors que les deux autres AIS en comptent chacune +/- 100.000) et de nouveau 75.000 euros sont accordés pour les primes à l'attention des propriétaires.

Tant que nous sommes dans la partie financière, vous devez savoir également que la Province a octroyé, en 2008, plus de 320.000 euros en prêts à l'achat et à la construction et près de 290.000 euros en prêts à l'amélioration de logements.

Ceci n'étant pas précisément dans le secteur AIS mais, autant le savoir !

Pour bien travailler, il faut pouvoir bénéficier de bonnes conditions et cela commence par un cadre de travail agréable et fonctionnel.

J'ose croire que cet endroit vous permettra de vous épanouir dans votre travail et tout ceci, bien évidemment, au profit de nos concitoyens qui vous attendent de pieds fermes mais avec beaucoup de plaisir.

J'ai dit que je serais bref et je vais respecter ma parole.

C'est pourquoi, je conclus en disant que nous sommes des partenaires à part entière, que nous entendons le rester mais que pour cela il faut organiser un dialogue franc et constructif dans le respect de chacun.

Je vous remercie.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
Square Albert 1^{er}, 1
6700 – ARLON
Tél : 063/21.27.47
carrierjm@province.luxembourg.be